

## **EPREUVE A OPTIONS (épreuve n° 338)**

**ANNEE 2010**

Epreuve conçue par H E C, AUDENCIA

Voie Littéraire

	<b>NBRE CANDIDATS</b>	<b>MOYENNES</b>	<b>ECARTS-TYPE</b>
<b>RESULTATS GLOBAUX</b>	769	10,47	4,14

<b>VOIES PREPARATOIRES</b>			
Littéraire	769	10,47	4,14

<b>ECOLES UTILISATRICES</b>			
HEC	518	11,01	4,31
ESCP-EUROPE	546	10,86	4,25
EMLYON Business School	509	10,50	4,09
AUDENCIA Nantes	518	10,11	3,95

<b>OPTIONS</b>			
Mathématiques	80	10,53	4,78
Sciences Sociales	130	9,98	3,98
Géographie A/L	43	10,38	3,13
Langue 3 : Allemand	8	13,75	4,86
Langue 3 : Espagnol	12	10,58	5,35
Langue 3 : Latin	55	15,30	3,15
Langue 3 : Grec Ancien	32	9,09	6,28
Géographie LSH	409	10,02	3,55

### **MATHEMATIQUES – Option B/L**

#### **Le sujet**

L'épreuve comprenait deux problèmes indépendants : le premier portait sur le programme d'analyse et avait pour but la détermination d'un développement asymptotique de la somme partielle de la série harmonique ; le second, d'orientation probabiliste, étudiait une chaîne de Markov à quatre états

Le contenu du sujet a permis de couvrir largement les points principaux du programme.

#### **Les résultats statistiques**

Chaque problème a compté pour 50% de la note finale. Sur les 80 candidats ayant composé en mathématiques, la note moyenne s'établit à 10,53 (comparable à celle du concours 2009 qui était de 10,52) et l'écart-type est de 4,78 (nettement moins élevé qu'en 2009 où il était de 5,10). Ainsi, à moyenne stable, l'épreuve du concours 2010 se révèle moins discriminante que celle de l'an passé et témoigne d'une plus forte homogénéité des candidats de cette option. Près de 20% des candidats obtinrent une note supérieure ou égale à 15.

Les résultats par école sont les suivants :

- HEC (60 candidats) – moyenne : 11,25 ; écart-type : 4,90.
- ESCP Europe (61 candidats) – moyenne : 11,20; écart-type : 4,50.

Dans l'ensemble, les faits saillants qui ressortent de l'examen des copies sont les suivants :

Le niveau d'ensemble est très correct, beaucoup de candidats faisant preuve d'une bonne maîtrise des outils du programme.

On trouve malgré tout quelques copies très faibles dont le contenu conduit à se demander si leurs auteurs ont fait un choix judicieux en décidant de composer dans l'option mathématique. La présentation des copies laisse en revanche à désirer ; on peut même paradoxalement constater que la corrélation entre le contenu mathématique des copies et le soin apporté à la rédaction est négative ! Les futurs candidats devront se souvenir que le correcteur n'a pas à déchiffrer des résultats au milieu de ratures et de gribouillis parfois à peine lisibles.

## Commentaires

### Problème 1

#### *Partie 1.*

Les questions 1 et 2, relativement classiques et faciles, furent paradoxalement les moins bien traitées ; elles ont fréquemment donné lieu à des développements lourds et longs, en particulier pour obtenir l'encadrement de la question 1.

Concernant la question 3, il nous semble utile de rappeler qu'un minorant d'une suite doit être un nombre indépendant de  $n$ .

Dans la question 5, beaucoup de candidats invoquent des arguments valables : soit le critère de comparaison des séries à termes positifs, soit une majoration de la somme partielle qui est croissante. Néanmoins, un certain nombre de candidats confondent séries, suites, sommes partielles et parviennent à la conclusion (erronée) :  $\sum J_k = 0$ .

#### *Partie 2.*

La question 6, assez technique, fut en général correctement traitée.

#### *Partie 3.*

La question 9 fut heureusement la seule question du problème ayant donné lieu à des tentatives « d'escroquerie ». De nombreux candidats ont en effet trouvé un résultat final juste (fourni par l'énoncé) en partant de formules fausses ! Le jury rappelle à cet égard, que cette stratégie n'est jamais payante.

### Problème 2

Dans la question 1, la moitié des candidats s'est contentée de recopier l'énoncé sans fournir de justification. Il est évident que les règles de calcul concernant des limites de matrices nécessitaient d'être argumentées.

De nombreux résultats de la question 2 étaient donnés dans la question suivante : on attendait donc quelques justifications même brèves de ceux-ci. De même, dans la question 3, la réponse demandée était dans l'énoncé : il fallait donc citer le théorème des probabilités totales.

La recherche des valeurs propres de la matrice  $B$  était assez technique et demandait du « doigté » dans la manière de conduire les calculs : un seul candidat en est venu à bout.

La fin du problème (à partir de la question 6) fut rarement abordée.

## Option sciences sociales (ENS B/L)

### *Sujet : Comment évaluer l'efficacité des politiques publiques ?*

#### Remarques générales

La quasi-totalité des candidats ont intégré le « format » d'une épreuve en 4 heures. La rareté des copies de longueur inférieure à 8 pages et de « romans » dépassant les 14 pages montre que les candidats savent gérer le temps imparti. Si une introduction explicitant les termes et implications du sujet est nécessaire, une justification du plan ne l'est pas moins pour des raisons de lisibilité mais aussi parce qu'à stock de connaissances et richesse d'analyse équivalents, c'est la problématisation qui fait la différence. De même une « vraie » conclusion est impérative pour rassembler les éléments acquis et élargir les perspectives si possible.

La clarté du vocabulaire, la maîtrise des concepts et de leur usage constituent des atouts pour qui veut conduire des observations et raisonnements explicites. Par-delà la qualité de l'orthographe, la précision des mentions et références mobilisées demeure aussi une nécessité. Quand on mobilise un auteur, des données ou une théorie, autant le faire avec précision et sans erreur. Certains raccourcis ou confusions sont étonnants : ainsi d'écrire que Léon Walras était « contre toute action de l'Etat » ; substituer Hirsch à Hicks comme concepteur du modèle IS-LM ; présenter la loi Hadopi sur la régulation du téléchargement via internet comme une « entreprise privée à mission publique » ; traiter du *NAIRU* avec un graphique plaçant en ordonnée ... le taux d'intérêt !

Tout aussi regrettable est la conception manifestée par un quart environ des candidats confondant sciences sociales et catalogue d'auteurs et de concepts via un « *name dropping* » parfois vertigineux. Parvenir à traiter dans la même phrase des redoublements à l'école et de la loi de Say laisse pantois. Mélanger équation de Slutsky et étude du déclassement aussi. Aborder Hirschman à propos de la flexicurité n'est pas moins périlleux. Etre modeste, ne pas vouloir tout dire ou croire qu'on peut tout dire constitue, en sciences sociales aussi, un préalable de bons sens. Tout sujet, *a fortiori* sur un « objet commun » du programme du concours BL des ENS, exclue l'empilement de références ou la restitution de portions de cours. Mieux vaut construire un développement dense et cohérent, adapté au sujet et organisé de manière personnelle. Près de 10 % des devoirs, dont la note est supérieure ou égale à 15, y sont parvenus en adoptant des perspectives et des plans légitimement variés.

Comme de coutume, le jury a utilisé tout l'éventail des notes n'hésitant pas à valoriser des copies « plutôt bonnes » sans être excellentes et à pénaliser des travaux « faibles » témoignant d'une compréhension incomplète ou biaisée du sujet. Il s'est donc attaché à récompenser l'effort de réflexion de candidats bien préparés par leurs enseignants. Cela montre que cette épreuve n'est pas moins « rentable » que d'autres quand nuance et démonstration l'emportent sur l'*a priori*, le simplisme ou l'esbroufe vaine. Faut-il rappeler que le jury ne s'appuie sur aucun corrigé ou plan-type et valorise toute construction ancrée dans l'observation, usant de concepts maîtrisés, inscrite dans une problématique pertinente ?

#### Analyse du sujet :

Dans le prolongement des travaux de J-C. Thoenig on pouvait partir d'une définition simple des politiques publiques : « un ensemble combiné d'actions ou "programmes" conçus et mis en œuvre par une ou plusieurs autorités publiques visant à apporter une réponse à une situation jugée problématique soulevant des questions à résoudre ». Identifier une politique publique peut s'avérer cependant plus complexe car il en est d'explicites et d'implicites selon l'affichage choisi par les pouvoirs publics.. Dans tous les cas, cependant, il y a ou « réponse » ou « initiative » face à un besoin ou un « problème » d'intérêt plus ou moins commun

(sécurité, égalité hommes-femmes, logement, etc.). Dans des démocraties complexes avec des groupes de pression parfois très organisés, toute action publique implique de délicats arbitrages entre intérêts et soutiens lorsqu'il s'agit, par exemple, de s'assurer une assise électorale ou de récompenser une « clientèle ». S'arrêter sur les modalités de « mise sur agenda » et prendre des exemples concernant la hiérarchisation des priorités est, par suite, nécessaire. Or, contre toute attente, près de la moitié des devoirs n'ont pas envisagé les « politiques publiques » sous l'angle de la sociologie politique (voir Patrick Hassenteufel, *Sociologie politique : l'action publique*, Armand Colin, « U Sociologie », 2008) discutant, plutôt, des résultats d'une politique conjoncturelle étudiée à partir du diagramme IS-LM. Le sujet permettait, certes, d'aborder cet aspect de l'action publique mais il ne s'agissait en aucun cas de focaliser sur la macroéconomie en « récitant un cours ».

Il importait également de distinguer mais aussi de questionner les formes de l'efficacité avec le souci d'efficience. En effet, la première implique de comparer les résultats obtenus aux objectifs visés en usant des moyens adaptés quand la seconde évalue l'impact de ces derniers sur les résultats atteints. La dualité efficacité-efficience permet de pointer la complexité des politiques publiques envisagées comme un système avec ses acteurs et stratégies. Cela pouvait conduire à réfléchir sur l'horizon temporel pertinent avec les enjeux d'opinion et de communication auxquels est confronté tout décideur. Cela amenait aussi à souligner combien rares sont les objectifs univoques. Nombre de copies ont, ainsi, montré l'ambivalence d'un RSA qui vise à faire reculer la pauvreté et à agir sur le sous-emploi des moins qualifiés. Beaucoup ont, également à propos de la pauvreté, rappelé qu'atteindre directement un objectif est difficile d'où le passage obligé par des buts intermédiaires. Effets collatéraux et délais étant souvent inévitables, on pouvait distinguer des « conditions » préalables et des « logiques de système » empêchant qu'une stratégie publique relève du « *one best way* ».

Penser l'efficacité publique c'est donc étudier des rationalités limitées et des dynamiques procédurales qui font reconsidérer, chemin faisant, la cible initiale. Certains candidats se sont arrêtés sur l'optimalité parétienne pourtant hors de propos puisqu'il ne s'agissait pas d'étudier les conditions de l'optimum productif. Il n'était pas plus opportun de discuter d'un monde qui, excluant d'arbitrer entre agents aux utilités non commensurables car ordinales, induit la « neutralité » face aux *statu quo* les plus injustifiables. Analyser les conditions et implications des deux « théorèmes de l'économie du bien-être » aurait permis d'échapper à cette perspective, mais c'était clairement hors sujet. De façon plus pertinente, c'est la question délicate et complexe de l'imputabilité qui a retenu l'attention : quand à New York, au milieu des années 1980, les statistiques de la criminalité refluent massivement, comment pondérer l'impact de l'action du maire qui a réorganisé la police, les effets d'une informatisation massive et les dividendes d'un contexte de reprise ? Voilà posé tout le problème du passage de la corrélation à la causalité.

L'interrogation sur « qui évalue ? » méritait également d'être posée. En effet, tout usager des services collectifs peut dire s'il est ou non satisfait du rapport qualité-prix des prestations rendues par les transports en commun (nombre de jours de grève, retards, confort). Mais, en France, il n'est guère d'associations ou contre pouvoirs organisés à même de contribuer à l'expression de cette appréciation. Le vote et l'alternance politique constituent un autre mode d'évaluation du degré de satisfaction de la population, même si les enjeux connexes compliquent toute analyse. C'est pourquoi le principal acteur de l'évaluation reste la Cour des comptes, dont c'est une mission centrale et de compétence allant bien au-delà du seul champ comptable comme le confirme le rapport de mai 2010 sur « L'éducation nationale face à l'objectif de la réussite de tous les élèves ». Tout ministère compte aussi en son sein une inspection générale, le Parlement ayant quant à lui toute latitude pour diligenter commissions ou enquêtes. C'est pourquoi, à l'instar des pays anglo-saxons, la France est entrée dans une « culture de l'évaluation » avec des lois de finances qui, depuis, 2001, impliquent avec la LOLF de subordonner l'attribution des moyens à l'obtention d'objectifs prédéfinis. Afin d'apprécier l'articulation entre objectifs, résultats et ressources on recourt aussi, comme en Suède ou au Canada depuis les grandes réformes et la cure d'amaigrissement de l'Etat opérées au milieu des années 1990, à des consultants et autorités de régulation, au « regard autre » et

réalisant des audits en toute indépendance. Quel qu'en soit l'auteur, l'évaluation implique de trouver une voie médiane entre « soumission aux pressions » et « position de surplomb lointaine ». En France, s'est amorcée en 2007 une révision générale des politiques publiques (ou RGPP) visant à piloter la réforme des administrations étatiques. En effet, l'évaluation n'est pas une fin en soi mais le moyen de repérer ce qui va ou ne va afin de comprendre pourquoi. Si l'évaluation est étude, c'est comme propédeutique à l'action.

Restent à préciser les méthodes et outils mobilisés car, au-delà des usagers, experts et élus, on ne peut ignorer les agents et fonctionnaires dont le concours peut permettre d'établir des « diagnostics partagés ». Les travaux toujours actuels de M. Crozier ou E. Friedberg montrent, en effet, que les acteurs de l'organisation sont attentifs à préserver autonomies, pouvoirs et « prés carrés » en limitant autant que faire se peut la transparence. Aussi admet-on que, sans aller jusqu'à la « coproduction » de l'évaluation, mieux vaut ne pas ignorer (s'appuyer sur ?) les prestataires de services si l'on veut contenir la rétention d'information, dresser un état des lieux et dessiner un projet. Se pose aussi la question des batteries d'indicateurs dont l'interprétation ne peut être dissociée de l'analyse des systèmes et logiques d'acteurs. Cela amène à préciser pourquoi les expérimentations contrôlées coutumières dans les grands pays développés sont en pleine expansion en France. En effet, au-delà de la question urbaine (voir J. Donzelot, A-M. Mevel et C. Wyvekens, *Faire société. La politique de la ville aux Etats-Unis et en France*, Le Seuil, 2003) ou du RSA, les travaux d'E. Duflo, E. Saez, P. Cahuc ou T. Piketty montrent la fécondité du recours aux groupes test pour étudier comportements et stratégies incitatives, qu'il s'agisse d'indemnisation du chômage ou des effets de la taille de la classe sur l'efficacité pédagogique. La nécessité de suivis temporels ne pouvait, d'autre part, être passée sous silence même quand le « thermomètre » change au fil du temps (cf. la réussite ou la part des « mentions » au bac). Bien que nécessaires pour compléter (relativiser ?) l'« obsession chiffrée », les enquêtes qualitatives, avec leur pondération délicate entre questions ouvertes ou fermées, ont été plus rarement présentées. C'est pourtant un champ des plus féconds pour la mise en œuvre des diverses méthodes de terrain de la sociologie. Sans simplisme on peut, en effet, s'arrêter sur le rapport complexe entre quantité et qualité en matière de services à la personne. Comment améliorer l'efficacité de la santé ou la justice sans gagner en productivité grâce aux NTIC, à des organisations plus performantes ou des personnels plus responsables car mieux formés afin d'augmenter le nombre d'actes ou de dossiers traités pour réduire les délais d'attente ? C'est là affaire de coût et de satisfaction des usagers. Par la mise en concurrence organisée des unités de soin, le NHS (*National Health Service*) britannique a, ainsi, réussi à ramener de six à deux mois le temps requis pour être opéré. D'évidence, rapidité et quantité peuvent rimer avec qualité. Faut-il, alors, focaliser sur le seul rendement qui peut amener l'agent ou le magistrat évalué à cette aune à choisir de ne traiter que des « cas faciles » permettant de « faire du chiffre » ou à en rabattre sur la qualité du travail accompli ? D'évidence, le choix des méthodes d'évaluation ne peut qu'être pluriel. Il implique aussi d'être attentif aux « effets de cannibalisme » quand « habiller Pierre » équivaut à « déshabiller Paul » et aux « effet d'aubaine » quand on récompense ce qui, de toute façon, aurait été accompli (cf. Bernard Perret, *L'évaluation des politiques publiques*, La Découverte, « Repères », 2008). Combinant rationalité de la preuve et dialectique du débat, l'évaluation de l'action publique est à la fois audit de performance et instrument de pilotage. C'est pourquoi elle est désormais au cœur de la gouvernance des administrations.

Parmi les nombreux plans possibles, on proposera :

- Problématique 1 : Finalités, objectifs et ressources : une « efficacité » sans « rationalité » ?

I – *Apprécier la construction du référentiel et la mobilisation des ressources : interprétations et stratégies*

- 1.1. Conditions de définition du « problème » et de sa mise sur agenda (LE CHOIX DES FINALITES ET OBJECTIFS)
- 1.2. Acteurs et enjeux de la mise en œuvre (PROCEDURES ET POUVOIR, INTERPRETATIONS ET MOYENS)

II – *Evaluer l'impact et contrôler les conséquences : des volontés et des dynamiques politiques*

- 2.1. *Learning by doing* v.s. *one best way*? (DYNAMIQUE PROCEDURALE ET CONSTRUCTION DE LA CREDIBILITE)
- 2.2. *Ex ante* et *ex post*, la cible et les effets collatéraux (IMPUTABILITE, FACTEURS EXOGENES ET ALEAS)

- Problématique 2 : Des objectifs et des débats, du pouvoir et des procédures : « rationalité gestionnaire » ou « bonne gouvernance » ?

. I – *Apprécier la « mise en cohérence » : procédure décisionnelle et adéquation à des attentes variées*

- 1.1. Révélation et intransitivité des préférences, compromis politiques et cadre institutionnel
- 1.2. « Bon » horizon temporel et hiérarchisation des priorités
- 1.3. Volonté politique et choix « sentiers dépendants », intérêts des administrations et cycles électoraux

. II – *Evaluer l'efficacité substantive : des anticipations aux conséquences effectives*

- 2.1. SMIC v.s. RSA : agir sur la pauvreté sans créer de chômage ni « effets de trappe » ?
- 2.2. Estimation économétrique préalable et batterie d'indicateurs : prévoir puis mesurer pour ... pondérer !
- 2.3. Implication, confiance et gouvernance : réguler le système ?

. III – *Considérer l'efficacité dynamique : des choix et des routines, des stratégies et des pis-aller*

- 3.1. Entre passage en force et dénaturation : faisabilité et construction de la crédibilité politique
- 3.2. Opinion et idéologie, entrepreneurs de causes et experts : DAL et Don Quichotte, SdF et ... DLO !
- 3.3. Intégrer les changements exogènes, réparer les oublis et ... saisir l'opportunité !

- Problématique 3 : Toute évaluation implique choix et priorités d'où arbitrage entre systèmes de valeurs et référentiels

I – *Comparer résultats obtenus et objectifs initialement poursuivis (EVALUER L'EFFET D'INANITE)*

II – *Apprécier une gamme d'effets dépassant les buts poursuivis (EVALUER LES CONSEQUENCES NON-INTENTIONNELLES)*

III – *Se justifier pour demeurer crédible (PREVENIR ET EXPLIQUER LES EFFETS DE MISE EN PERIL)*

## ALLEMAND : Traduction – VERSION

Le texte d'environ 600 mots à traduire de l'allemand en français, intitulé « *Grußwort von Bundespräsident Horst Köhler* », était tiré du site Internet [www.bundespraesident.de](http://www.bundespraesident.de), paru le 7 décembre 2009. Ce texte est la version écrite d'une allocution du Président allemand à l'occasion de la remise des diplômes aux meilleurs apprentis allemands. Le Président s'adresse à ces derniers mais aussi à leurs parents et à leurs formateurs professionnels.

Huit candidats (13 en 2009 ; 16 en 2008) se sont soumis à l'épreuve et ont obtenu une note moyenne de 13,75 (12,54 en 2009 ; 11,06 en 2008) sur 20 avec un écart-type de 4,86 (5,38 en 2009 ; 5,13 en 2008). Les inscriptions à l'épreuve en allemand se réduisent donc continuellement. L'éventail des notes s'étend de 08 sur 20 à 19 sur 20. Trois candidats n'ont pas pu atteindre la moyenne avec une note de 08 sur 20. En revanche, cinq candidats ont dépassé la note de 15 sur 20. Soit les candidats sont près de la moyenne, soit ils font preuve d'un bon, voire d'un très bon niveau. L'épreuve a donc parfaitement joué son rôle d'instrument de sélection. Il est à souligner, que les traductions notées en dessous de 10 sur 20 témoignent d'un niveau insuffisant mais néanmoins encourageant.

Le texte de cette option, rédigé quasi exclusivement à l'aide du présent et du passé composé, fait l'éloge de l'ardeur au travail, de la satisfaction tirée du travail bien fait et du savoir entretenu tout au long de la vie. Il ne présentait pas de difficultés grammaticales majeures. Les principales difficultés étaient d'ordre lexical : « *Ich habe spontan zugesagt* (J'ai spontanément accepté l'invitation) » est traduit par « j'ai beaucoup à en dire ». Le mot « *Glückwunsch* » est traduit par « souhait de bonheur » ou « veux de chance » alors qu'il était judicieux d'opter pour « félicitations ». Le terme « *Gastgewerbe* » a posé problème. Il ne s'agit pas d'une « communication commerciale » mais de la branche « restauration-hôtellerie ». Le terme « *Bauzeichnerin* » devient souvent « architecte » au lieu de « dessinatrice en bâtiment ».

Afin de bien préparer cette épreuve, il est indispensable de lire régulièrement la presse allemande, de faire des exercices de traduction et d'acquérir des connaissances approfondies de la civilisation allemande.

## Espagnol

Douze candidats ont composé, soit moins que l'an dernier (20 candidats). La moyenne de 10,58 est également inférieure (11,35). Les notes s'échelonnent de 03 à 19 et sont ainsi réparties :

$$0 \leq 1 < 5 \quad - \quad 5 \leq 5 < 10 \quad - \quad 10 \leq 3 < 15 \quad - \quad 15 \leq 3 < 20$$

Le texte était tiré du roman *La sombra de lo que fuimos* de l'auteur chilien Luis Sepúlveda. Il s'agissait du récit du premier braquage d'une banque effectué à Santiago par un petit groupe d'hommes anarchistes (*¡Salud y anarquía!*), trois espagnols et un chilien. Le portrait moral de ces hommes esquissé par les différents témoins était prétexte à quelques réflexions sur les relations humaines et la situation du pays.

S'il apparaît que la moitié des candidats semble efficacement entraînée à la version, ayant acquis des réflexes de traduction, de graves lacunes dans les connaissances lexicales et dans la maîtrise des constructions grammaticales ont pénalisé l'autre moitié des candidats.

Sur le plan du lexique, des termes comme *el matadero*, « l'abattoir » ou *el puesto de carnes*, « l'étal de viandes » pouvaient assez légitimement décontenancer et pousser parfois au contresens ; en revanche, il n'était guère excusable d'ignorer du vocabulaire de base tel que *los dueños del capital*, « les propriétaires du capital », devenus « les doyens de la capitale », *los pueblos de todo el mundo*, « les peuples du monde entier », traduit par « les villages du monde entier », *el cajero* qui n'est ni « un fonctionnaire », ni « un cadre », ni « un gardien » mais « un caissier », ou encore *la dependienta*, ni « attachée », ni « responsable », « ni propriétaire », mais tout simplement « la vendeuse ».

Que de maladresses également pour traduire *el empleado convertido en suceso*, « l'employé devenu un objet de curiosité ou une vedette », qui a donné lieu à des interprétations fantaisistes : « l'employé devenu complice », « victime » ou « amateur de succès » ou « de faits divers ». Quant à l'expression *un puré de papas*, « une purée de pommes de terre », elle devient « une purée de piments », « de poivrons » ou « de papayes » faute de connaître l'américanisme *papa*.

Mais surtout, des incompréhensions notoires dénotaient clairement une insuffisante maîtrise de la langue espagnole. Citons quelques exemples :

- Confusion de prépositions : *hacia al año 1923*, qui signifie « vers l'année 1923 », est traduit par jusqu'en 1923 (*hasta*) ou « depuis 1923 (*desde*) ».
- Erreur de temps due à la confusion entre *haber* et *haberse* suivi d'un participe passé : *luego de haberse consumado el delito*, « après que le délit ait été commis », a été traduit par « après avoir commis le délit ».
- Erreur de temps également : *otro testigo que topó con ellos*, « un autre témoin qui les croisa », donne lieu à la traduction « qui était avec eux ».
- Mauvaise analyse du sujet : *Auguraba la pronta captura de los infractores* : le sujet de la phrase est le même que celui de la phrase précédente : « Il annonçait la rapide capture des contrevenants » et non « Cela annonçait » qui aurait été introduit par *esto* ou *ello*.

Les meilleures copies qui, à contrario, ont fait preuve d'une intelligence réelle du texte et d'une recherche heureuse de style n'en ont été que plus appréciées et valorisées.

## Latin

55 candidats ont composé sur le sujet de version latine proposé cette année à l'écrit : une lettre de Pline le Jeune, écrivain de l'époque impériale, contemporain et ami de l'empereur Trajan, extraite du livre II de sa Correspondance.

La traduction de cette lettre 18, adressée à un ami, Mauricus, où l'épistolier évoquait la mission qui lui avait été confiée et qui consistait à trouver un professeur susceptible de prendre en charge l'éducation des neveux de son ami, demandait aux candidats latinistes de maîtriser la morphologie du subjonctif latin, ainsi que ses valeurs et emplois, de repérer gérondifs et adjectifs verbaux, d'être sensibles à la polysémie du subordonnant *ut*, de relever les structures comparatives et, enfin, pour ne citer que les points principaux, d'identifier des constructions à l'irréel du passé.

Tous ces écueils ont été franchis, la plupart du temps, avec aisance par des candidats dont le niveau général, cette année, était notablement élevé, ce dont le jury de latin ne peut que se réjouir. Le correcteur a ainsi eu le plaisir d'accorder plus d'une fois une excellente note à des versions bien menées où le respect des analyses grammaticales s'accompagnait d'un effort constant de traduction à la fois claire et précise, élégante et recherchée.

## Grec ancien

Le texte de cette année était issu de l'Oraison funèbre attribuée à Lysias (chapitres 37 à 40). La moyenne obtenue est de près de 9,1. Cela est honorable et pourtant les trente-deux copies corrigées ont montré des disparités importantes.

La première est la familiarité avec les réalités de la Grèce antique. Plusieurs candidats ignorent à l'évidence ce qu'est un péan et voient en lui une forme du verbe παῖν, frapper. C'est une lacune culturelle qui a pour pendant une incapacité anormale à reconnaître un génitif de la troisième déclinaison. Ensuite le déroulement d'un épisode aussi connu que la bataille de Salamine n'est pas connu de tous les candidats. J'invite donc les étudiants qui se présenteront la prochaine fois à acquérir des connaissances fondamentales sur les événements et les notions qui caractérisent notamment la notion à leur programme (les arts de la parole, en l'occurrence).

La seconde cause de notes très inégales tient à une très mauvaise connaissance de la syntaxe du grec. Chaque année, je retrouve des fautes inadmissibles sur la traduction de la proposition participiale après un verbe de perception. Cette année, s'ajoute une foule d'erreurs sur l'incapacité flagrante des candidats à traduire correctement les irréels du passé que l'on trouvait en fin de version. Quant aux erreurs de morphologie, elles se sont concentrées cette année sur le participe parfait passif ἐρῆμῶμεν qui n'a presque jamais été rattaché au verbe ἐρῆμοῦν. Des formes pourtant banales comme εἰδότες n'ont pas eu plus de chance et de graves confusions se sont encore glissées dans les copies.

Enfin il y a un monde entre certaines copies, qui ne maîtrisent ni le grec ni le français, dont la syntaxe est au mieux laborieuse au pire incohérente, dont l'orthographe est incompatible avec les exigences d'un concours de haut niveau (événements, ils s'accueillèrent, avancant, bateaux, eux-même, ils sûrent, brulés, pour ne citer que les plus graves fautes) et les meilleurs devoirs. Ces derniers montrent la qualité exceptionnelle de la préparation et j'ai eu le plaisir de lire six copies auxquelles j'ai attribué plus de seize sur vingt.

J'invite donc les futurs candidats à maîtriser parfaitement leurs fondamentaux et à faire preuve de cette qualité, qui a étrangement mauvaise réputation, la rigueur.